

REPUBLIQUE GABONAISE



BROCHURE D'INFORMATION SUR LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE AU GABON



Janvier 2022

Réalisée par la Direction Générale de la Statistique

B.P. 2119 - Libreville – Gabon

Téléphone: +241 72 04 55 72

Site web: www.statgabon.ga





Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de la Banque mondiale, à travers le Projet de Développement des Statistiques au Gabon et l'appui technique d'AFRISTAT.

Sommaire

	Table des matières	3
	Introduction	4
Objectif 1	Pas de pauvreté	5
Objectif 2	Faim « zéro »	6
Objectif 3	Bonne santé et bien-être.....	7
Objectif 4	Éducation de qualité.....	10
Objectif 5	Égalité entre les sexes.....	11
Objectif 6	Eau propre et assainissement.....	12
Objectif 7	Énergie propre et d'un coût abordable.....	13
Objectif 8	Travail décent et croissance économique.....	14
Objectif 9	Industrie, innovation et infrastructure.....	16
Objectif 10	Inégalités réduites.....	17
Objectif 11	Villes et communautés durables.....	18
Objectif 12	Consommation et production responsables.....	19
Objectif 15	Vie terrestre.....	20
Objectif 16	Paix, justice et institutions efficaces.....	21
Objectif 17	Partenariats pour la réalisation des objectifs.....	22
	Synthèse des indicateurs.....	23



Introduction

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous (<https://www.un.org>). Pour cela, 193 pays ont adopté, le 25 septembre 2015 à l'assemblée générale des Nations unies, un nouvel Agenda international à l'horizon 2030. Cet agenda est décliné en 17 objectifs de développement durable pour répondre aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.

Le Gabon, à l'instar des autres nations, a souscrit à cette vision mondiale d'un développement durable. A ce jour, tous les plans nationaux de développement tiennent compte de l'ensemble des dimensions des 17 ODD auxquels se rajoutent d'autres préoccupations nationales. En effet, la mise en place du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) s'est fortement appuyée sur la volonté des gouvernants de réduire les inégalités de tout genre et d'assurer la pérennité de l'exploitation des ressources. Depuis 2021, suite à la propagation de la Covid-19 et la crise des économies mondiales qui s'en est suivie, le Gabon a mis en place un nouveau plan de développement (déclinaison du PSGE) dénommé Plan d'Accélération de la Transformation (PAT). Ce plan met l'accent sur les secteurs prioritaires de l'économie pour favoriser la création de richesses et réduire les inégalités.

La brochure présente, à travers quelques indicateurs, les évolutions de ces indicateurs issus du processus d'alignement et permet d'apprécier les progrès accomplis par le Gabon sur les six années de mise en œuvre de l'agenda 2030.

Ces indicateurs proviennent essentiellement des rapports des Enquêtes Démographiques et de Santé de 2000 et 2012, de l'Enquête Nationale sur l'Emploi et le Chômage de 2010, du Recensement Général de la Population et des Logements de 2013, de l'Enquête Gabonaise pour l'Evaluation de la Pauvreté de 2005 et 2017, du Rapport PASEC de 2019 et des statistiques des Ministères sectoriels et des sources internationales.



Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 1 :

- i) Redynamiser l'économie pour plus de créations d'emplois et de richesses; ii) Poursuite et renforcement du programme GRAINE (25 000 emplois agricoles); iii) Faciliter l'accès au logement; iv) Mettre en œuvre le programme d'accès à la propriété foncière des fonctionnaires

CIBLE 1.2 : D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays



En 2017, au Gabon, 662 000 personnes vivaient en dessous du seuil de pauvreté nationale soit environ un tiers de sa population. Le phénomène touche davantage le milieu rural que le milieu urbain soit environ 6 personnes sur 10 en milieu rural contre 3 personnes sur 10 en milieu urbain. L'incidence est plus faible dans les ménages où le chef a un niveau d'instruction élevé.

Entre 2005 et 2017, le taux de pauvreté a connu une hausse de 2,1% au niveau national. Le milieu rural a été le plus impacté avec une hausse de 1,3%. Dans les ménages dirigés par les femmes une tendance à la baisse a également été observée soit (-2,4%).



La pauvreté s'est aggravée au sein de la population vivant dans les ménages dirigés par un chef ayant le niveau d'instruction secondaire 1 et primaire.



CIBLE 1.4 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables,...qu'ils aient accès aux services de base,...y compris la microfinance

Au Gabon en 2017, 1 personne sur 2 a accès aux services de base, mesuré par l'accès simultanée à l'éducation primaire, à l'eau potable, aux toilettes améliorées, à l'électricité et aux combustibles propres. En milieu rural, cet accès reste très faible (6,2%) contre 66% en milieu urbain. 52% des individus vivant dans les ménages dirigés par des hommes contre 51% dans les ménages dirigés par des femmes ont accès auxdits services.

Au niveau national, entre 2013 et 2017, on note une accessibilité aux services de base en hausse (5%). Cette hausse est plus nette au niveau des ménages dirigés par des femmes (10%) que pour celle des ménages dirigés par des hommes (3%).

2 FAIM «ZÉRO»



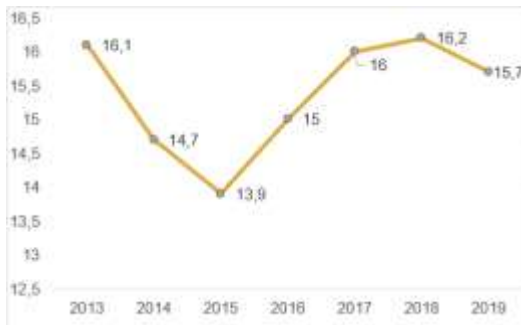
Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture

Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 2 :

- i) Appuyer les filières manioc, plantain, halieutique, sucre, porcine et avicole pour l'autosuffisance alimentaire en produits de base.
- ii) Développer les infrastructures de transport entre les lieux de production et ceux de commercialisation.

CIBLE 2.1 : D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante

Au Gabon, la prévalence de la sous-alimentation est passée de 16,1% en 2013 à 15,7% en 2019. En 2018, elle atteignait son



plus haut niveau sur les 5 dernières années, soit 16,2%.



CIBLE 2.a1 : Accroître, notamment grâce au renforcement de la coopération internationale,...., afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés



En 2019, l'apport public alloué au secteur agricole au Gabon était estimé à 2,5 millions \$ US, en baisse depuis 2010.

Au Gabon, l'apport public alloué au secteur agricole est passé de 7,9 millions \$ US en 2013 à 2,5 millions de \$ US en 2019, atteignant le pic en 2014, soit 10,6 millions de \$ US.

En outre, le constat est que plus l'aide publique allouée au secteur agricole augmente, moins la sous nutrition sévit. Et lorsque cette aide diminue, la prévalence de la sous nutrition augmente.



Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien être de tout âge

Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 3 :

(i) Réduire la mortalité maternelle de 271 décès pour 100 000 naissances vivantes à 129 décès pour 100 000 naissances vivantes; (ii) Promouvoir la santé à toutes les étapes de la vie; (iii) Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans de 60,4 pour 1000 naissances vivantes à 30 pour 1000 naissances vivantes.

CIBLE 3.1 : D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes



100 000 naissances vivantes

Au Gabon sur 100 000 naissances vivantes, le nombre de décès de femmes survenus

La proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié en milieu urbain est quasiment la même de 2000 à 2012 passant de 93,3% à 93,6%. En milieu rural également la proportion est quasiment la même de 2000 à 2012 passant de 70,9% à 70,3%.

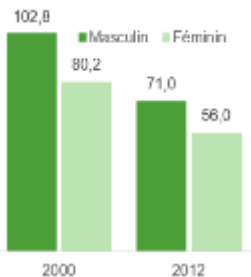
pendant la grossesse est passé de 519 en 2000 à 316 en 2012 puis à 277 en 2013. Ainsi, la mortalité maternelle a baissé de 39% entre 2000 et 2012.

Au Gabon, la proportion de femmes dont l'accouchement a été assisté par un personnel de santé qualifié est passée de 87% en 2000 à 90% en 2012 soit une hausse de 3 points.



En 2012, 75,6% des accouchements des femmes vivant dans le quintile des ménages les plus pauvres ont été assistés par un personnel de santé qualifié contre 90,0% pour les femmes vivant dans le quintile des ménages les plus

CIBLE 3.2 : D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus



Au Gabon, la mortalité des enfants de moins de 5 ans passe de 91‰ en 2000 à 50‰ en 2012 soit une baisse de 41 points.

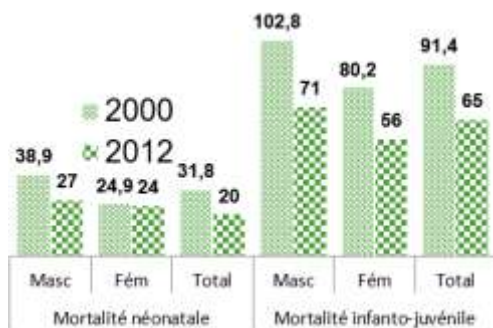


Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien être de tout âge

CIBLE 3.2 : D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus

Le risque de décéder en 2000 en milieu rural est plus élevé de 12 points qu'en milieu urbain soit **99,9‰** contre **88,4‰**. En 2012, l'écart de mortalité se creuse d'avantage entre le milieu rural (**77‰**) et le milieu urbain (**61‰**) soit **16 points** de différence. Des progrès ont été réalisés au niveau du taux de mortalité des enfants de moins de 5

ans chez les garçons avec **102,8‰** en 2000 contre **71‰** en 2012 et **66‰** en 2000 (une baisse de 32 et 5 points aux périodes 2000-2012 et 2012-2013). Chez les filles il est observé



une baisse de 25 points entre 2000 et 2012 avec respectivement **80,2‰** en 2000 contre **55,1‰** en 2013.

En 2012, la mortalité des enfants âgés de moins de 28 jours était de **20‰** au niveau national avec un niveau plus élevé en milieu urbain (**26‰**) qu'en milieu rural (**23‰**). Entre 2000 et 2012, la mortalité néonatale a baissé de 37%. On note une surmortalité masculine dont la baisse a été plus significative entre 2000 et 2012 (- 31% chez les garçons et - 4% chez les filles).

Le taux de mortalité néonatale accuse une baisse relativement plus importante en milieu rural (- 22%) qu'en milieu urbain (- 20%) entre 2000 et 2012.

En milieu rural le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans passe de **99,9‰** en 2000 à **77‰** en 2012 (baisse de 23 points).

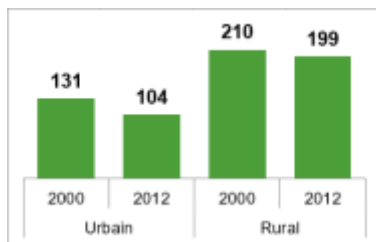
En milieu urbain le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans passe de **88,4‰** en 2000 à **61‰** en 2012 soit 27 points d'écart. Chez les garçons il passe de **102,8‰** en 2000 à **71‰** en 2012 soit une baisse de 32 points. Cette tendance à la baisse s'observe également chez les filles avec **80,2 %** en 2000 contre **56,2‰** en 2012 (baisse de 24 points).



Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien être de tout âge

CIBLE 3.7 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux

Au Gabon, **14,3%** des femmes en âge de procréer (15-49 ans) utilisent une méthode moderne de contraception en 2000 contre **24%** en 2012 soit une augmentation de 9,7 points entre 2000 et 2012.



Le taux de fécondité des 15-49 ans est de **144‰** en 2000 contre **114‰** en 2012. Des variations à la baisse sont observables aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. En milieu urbain on passe de **131‰** à **104‰** et en milieu rural de **210‰** à **199‰**.

CIBLE 3.8 : Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable.



En 2017, **1,4%** de la population a consacré au moins 10% de leurs dépenses aux services de soins de santé. **2,1%** (resp. **1,3%**) de la population rurale (resp. urbaine) consacrent une grande part de leurs dépenses aux services de soins de santé. Environ **2%** des trois déciles les plus pauvres consacrent une grande part de leurs dépenses aux services de soins de santé.



En 2017, **544** individus sont couverts par une assurance maladie ou un système de santé public pour 1000 habitants au Gabon. Le groupe d'âges le plus couvert est celui des 65 ans et plus (**825‰**). La couverture est plus importante parmi les femmes (**583‰**), en milieu rural (**676‰**) et chez les individus vivant dans les ménages dirigés par des femmes (**570‰**). En 2013, La couverture est plus importante au sein des personnes vivant avec un handicap (**617‰**) que celles vivant sans handicap (**476‰**).

De 2013 à 2017, la couverture maladies s'est nettement améliorée au niveau national passant de **480‰** à **544‰** soit une augmentation de **13%**. Sur la même période, les groupes ayant connu une augmentation plus importante sont: les 15 - 24 ans (**29%**), les femmes (**16%**) et les personnes vivant dans les ménages dirigés par des femmes (**15%**).



Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 4 :

i) Développement des infrastructures scolaires et universitaires;

CIBLE 4.1 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles

CIBLE 4.2 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles



En 2019, le pourcentage d'enfants ayant des aptitudes minimales en lecture est de **66,1%** au début du cours élémentaire et de **93,4%** en fin de cycle primaire.



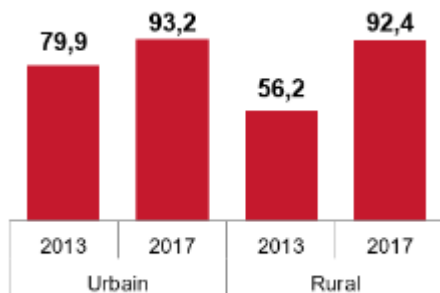
En 2017 au Gabon **93,2%** des enfants de moins de 5 ans ont participé à des activités d'apprentissage, en augmentation de **16,5%** par rapport à son niveau de 2013 (**76,7%**).



En 2019, le pourcentage d'enfants ayant des aptitudes en mathématiques est de **88,5%** au cours élémentaire et de **66,7%** en fin de cycle primaire.

Il existe une différence selon le milieu de résidence en faveur du milieu urbain mais les progrès les plus significatifs ont été accomplis dans le milieu rural.

Un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire, le taux de participation à des activités d'apprentissage organisées est plus élevé chez les garçons (**93,6%**) que chez les filles (**92,6%**). Entre 2013 et 2017, la participation à des activités d'apprentissage organisées a augmenté de **24%** chez les garçons et de **19%** chez les filles. En 2013, le taux de participation à des activités d'apprentissage organisées est de **77,2%** au sein des enfants sans handicap et de **52,7%** chez les enfants avec un handicap. Selon le sexe du chef de ménage, ce taux est plus élevé chez les ménages dirigés par les hommes.



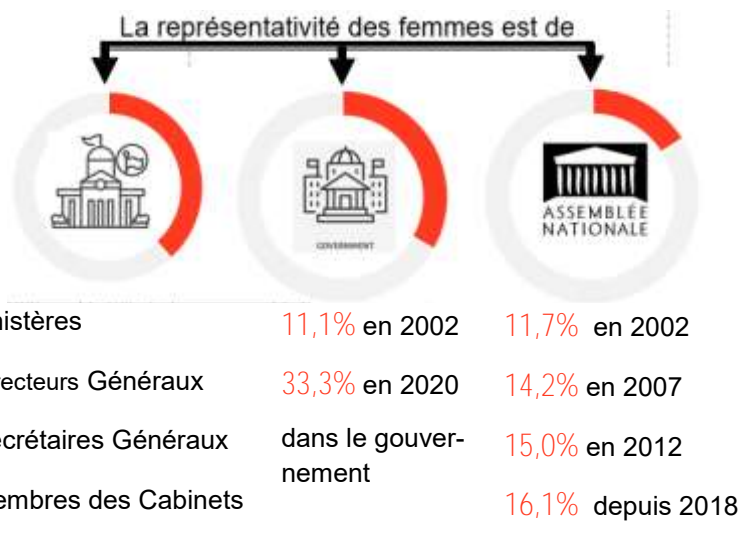


Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 5 :

i) Promulgation et application du cadre juridique de protection et discrimination positive des femmes

CIBLE 5.5 : Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité



CIBLE 5.b : Renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier de l'informatique et des communications, pour favoriser l'autonomisation des femmes



En 2017, 83,1% de la population âgée de 15 ans et plus possédaient un téléphone portable. Selon le sexe, 84,7% des hommes de 15 ans et plus possédaient un téléphone portable contre 81,6% chez les femmes. 9 personnes sur 10 possédaient un téléphone portable en milieu urbain contre 6 personnes sur 10 en milieu rural.



Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissements gérés de façon durable

Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 6 :

i) Protection et amélioration du cadre de vie; ii) Assurer l'accès à l'eau et l'électricité à tous les Gabonais; iii) Construction de l'usine de production d'eau de Ntoum 7 (+ 140 000 m³ d'eau potable produite par jour pour alimenter Libreville)

CIBLE 6.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable

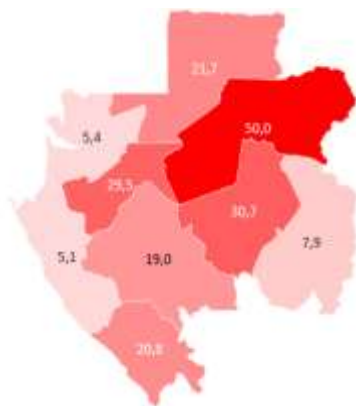
En 2017 au Gabon, neuf personnes sur dix soit **1,6 millions d'habitants** utilisent de l'eau provenant d'une source améliorée

avec de fortes disparités selon le milieu de résidence (94,5% de la population urbaine utilisent de l'eau potable provenant d'une source améliorée contre 45,5% en milieu rural). Entre 2013 et 2017,

l'accès à l'eau potable a légèrement augmenté en milieu urbain (+2,1%) et a baissé en milieu rural (-4,0%).

Au niveau national, la proportion de la population ayant utilisé l'eau potable provenant d'une source améliorée a augmenté de 1,2% entre 2013 et 2017.

Plus de 203 000 individus n'ont pas accès à l'eau potable en 2013 avec des niveaux de privation élevés dans les provinces de l'Ogooué-Ivindo (50%), de l'Ogooué-Lolo (30,7%) et du Moyen-Ogooué (29,5%).



CIBLE 6.2 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable



La proportion de la population gabonaise utilisant des toilettes améliorées a augmenté d'environ **10 points** de pourcentage entre 2013 et 2017 passant de 66,9% en 2013 à 73,5% en 2017. Malgré les progrès réalisés en milieu rural (+16,9% d'augmentation), l'accès à des toilettes améliorées reste très faible. En effet, 1 individu sur 5 (20%) vivant en milieu rural en 2017 utilise des toilettes améliorées.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

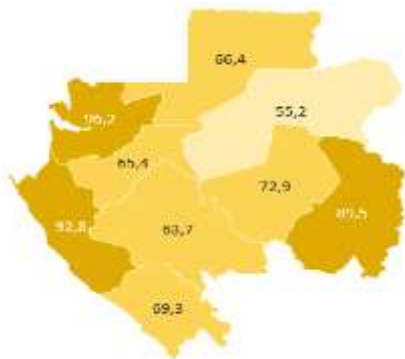
Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 7 :

i) Infrastructures de production d'énergie électrique; ii) Centrales thermiques Port Gentil, finalisation (+52,5 MW)

CIBLE 7.1 : D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable

La proportion de la population ayant accès à l'électricité est de **91,1%** en 2017. Les inégalités d'accès sont fortes entre le milieu urbain (**98,1%**) et le milieu rural (**45,5%**).

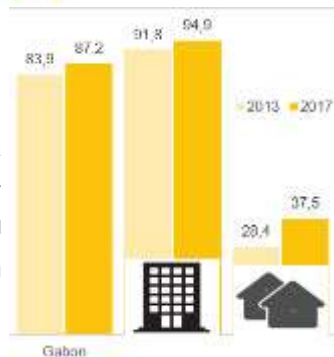
La proportion de la population ayant accès à l'électricité SEEG est de **87,9%** en 2017. Les inégalités d'accès sont plus fortes entre le milieu urbain (**97,8%**) et le milieu rural (**23,3%**).



De 2013 à 2017, l'accès à l'électricité SEEG a augmenté de **1,6%** au niveau national et de **9,4%** en milieu rural.



87,2% de la population a accès à des combustibles propres en 2017 au Gabon. Des écarts importants existent selon le milieu de résidence: **94,9%** en milieu urbain et **37,5%** en milieu rural.



L'accès à des combustibles propres a augmenté de **4 points** de pourcentage entre 2013 et 2017 au Gabon, passant de **83,9%** en 2013 à **87,2%** en 2017. Une augmentation plus marquée en milieu rural de **32%** contre **3,3%** en milieu urbain.

Par ailleurs, c'est au sein des ménages dirigés par des femmes qu'on note une amélioration de l'accès aux combustibles propres avec une augmentation de **8,4%** entre 2013 et 2017.



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 8 : i) Faciliter au maximum l'entreprenariat et l'environnement des affaires; ii) Manganèse : renforcer considérablement le pôle économique de Moanda-Franceville; iii) Matériaux de construction : développement de la production locale; iv) Offrir aux jeunes des formations qui leur facilitent l'accès à l'emploi

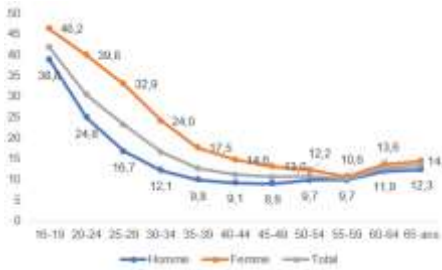
CIBLE 8.5 : D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale

En 2013, 16,5% des individus de 16 - 65 ans sont au chômage. La structure du chômage selon l'âge montre que les jeunes de moins de 25 ans et les femmes sont les plus touchés par le phénomène: 41,8% des 16 - 19 ans, 30,3% des 20 - 24 ans et

Le taux de chômage des personnes vivant avec un handicap est estimé à 23,7% en 2013 et touche un peu plus les femmes (25,2%) que les hommes (22,7%).

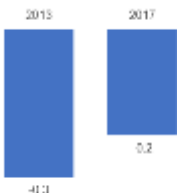


22,1% des femmes sont au chômage.



La différence selon le milieu de résidence est faible. 16,6% des personnes vivant en milieu urbain sont au chômage contre 15,5% en milieu rural. Les femmes vivant en milieu urbain ont un taux de chômage environ 2 fois supérieur à celui des hommes.

CIBLE 8.2 : Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre



Le taux de croissance annuel du PIB réel par personne pourvue d'un emploi est estimée à -2,4% en 2017 en augmentation par rapport à son niveau de 2013 (-3,4%).

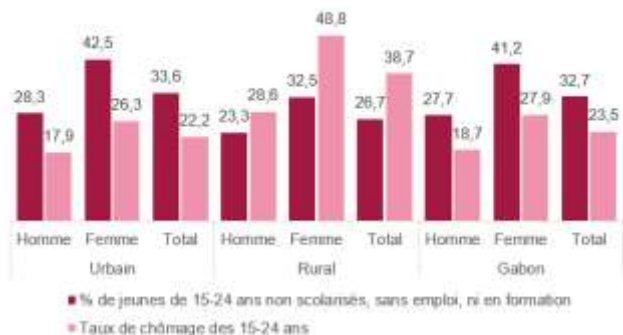


Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

CIBLE 8.3 : Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives,....., y compris par l'accès aux services financiers

En 2017, **61,1%** des emplois dans le secteur non agricole sont informels au Gabon contre **55,1%** en 2010.

Selon le sexe, on note que **59,1%** des emplois des hommes dans le secteur non agricole sont informels contre **64,4%** chez les femmes.

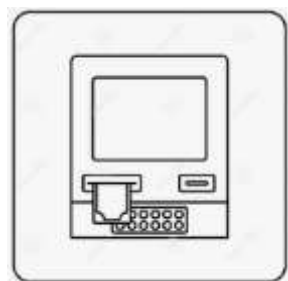


CIBLE 8.6 : D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation

Au Gabon, en 2017, 3 jeunes de 15 - 24 ans sur 10 étaient non scolarisés, sans emploi, ni en formation. Cette situation touche plus les jeunes filles (**41,2%**) que les jeunes garçons (**27,7%**).

En milieu rural, **26,7%** des jeunes de 15 - 24 ans sont non scolarisés, sans emploi, ni en formation contre **33,6%** en milieu urbain.

CIBLE 8.10 : Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification,.... notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre



On compte en 2020, **19,1** distributeurs automatiques de billets et **5,3** succursales de banques commerciales pour 100 000 adultes. Sur la période 2018 - 2020, le nombre de distributeurs automatiques de billets pour 100 000 adultes a augmenté de **6,1%** passant de **18,0** en 2018 à **19,1** en 2020. Sur la même période, le nombre de succursales de banques commerciales est passé de **5,5** en 2018 à **5,3** en 2020 soit une baisse de **4,7%**.



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et **encourager l'innovation**

Actions prévues dans le en lien avec l'ODD 9 : i) Aménagement du territoire et plans de développement régionaux; ii) Finalisation du Schéma national d'aménagement durable du Territoire (SNADT)

1. Production du SNADT; 2. Son opérationnalisation; iii) Bitumage de 640 Km de routes nationales (Finalisation des chantiers en cours); iv) Raccorder l'ensemble du territoire national; v) Développement de l'infrastructure portuaire; vi) Augmentation des capacités des ports commerciaux

CIBLE 9.1 : Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente,....., en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable

Après une légère augmentation entre 2018 et 2019, le transport aérien a connu une baisse drastique en nombre de passagers (298 629) et en volume de fret (12 247) en 2020 en raison du Covid-19. Le nombre de passagers transportés a baissé de 62,3% et le volume de fret transportés a baissé de 9,3% en 2020.

Les mouvements de navires au port ont augmenté en 2020 par rapport à 2019 après une baisse en 2018 et 2019. Les mouvements de navires au port sont passés de 3 065 en 2019 à 3 299 en 2020. Le volume du trafic au port est passé de 9,07 millions tonnes en 2019 à 11,57 millions tonnes en 2020 soit une augmentation de 27,5%.

CIBLE 9.a : Faciliter la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement



Après une baisse notée entre 2017 et 2018, l'aide publique allouée aux infrastructures a augmenté pour atteindre 138,4 millions \$ US en 2019 au Gabon soit une augmentation de plus de 200% entre 2018 et 2019. Le niveau de l'aide publique atteint en 2019 est le plus élevé sur la période 2014 - 2019.

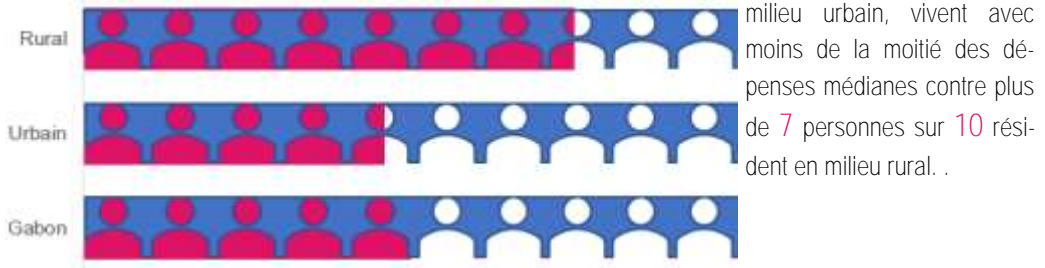


Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 10 : i) Extension et renforcement de la couverture sociale; ii) Mise en place du Fonds Mutuel National pour la Formation Professionnelle (cadre concertation opérateurs privés / formation professionnelle / Etat); iii) Généralisation du programme « Un jeune = Un métier » (3 000 jeunes /an); iv) Création de la Cité Numérique du Savoir (2 000 emplois)

CIBLE 10.2 : D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale,....., de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre

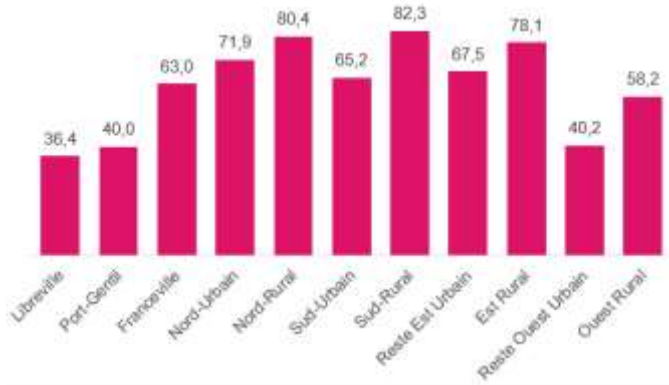
En 2017, 50% de la population vivait avec moins de la moitié des dépenses médianes au Gabon. Il existe de fortes disparités selon le milieu de résidence. Un peu plus de 4 personnes sur 10 résident en milieu urbain, vivent avec moins de la moitié des dépenses médianes contre plus de 7 personnes sur 10 résident en milieu rural. .



Il existe de fortes disparités selon les régions du pays.

Les proportions de personnes vivant avec moins de la moitié des dépenses médianes sont plus élevées dans les régions du nord, du sud et de l'est rural.

En effet, 8 personnes sur 10 vivant dans les régions du Nord-rural et Sud-rural, vivent avec moins de la moitié des dépenses médianes. A Libreville, Port-Gentil et le reste de la région Ouest-urbain, environ 4 personnes sur 10 vivent avec moins de la moitié des dépenses médianes.



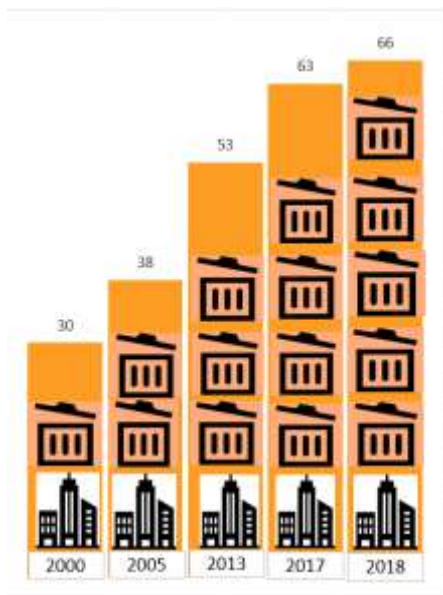
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 11 : i) Projet 1: Centres de traitement des déchets solides et liquides (Libreville et Port-Gentil); ii) Lutte contre la pollution et les nuisances

CIBLE 11.6 : Proportion de déchets municipaux solides collectés et gérés dans des installations contrôlées sur le total des déchets municipaux générés



Depuis 2000, la proportion de déchets municipaux solides collectés et gérés dans les installations contrôlées a augmenté passant de 30% en 2000 à 66% en 2018.

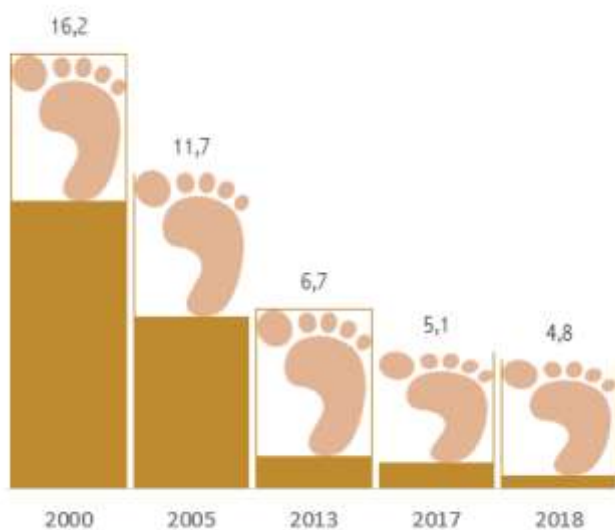
Entre 2017 et 2018, la proportion de déchets municipaux solides collectés et gérés dans les installations contrôlées a augmenté de 4,8%.



Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 12 : i) Loi Portant Orientation du Développement Durable; ii) Création du Fonds de Développement Durable OGDD /CNDD

CIBLE 12.1 : Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement

L'emprunte matérielle, qui rend compte de l'utilisation des ressources nationales de manière non durable, par habitant au Gabon baisse depuis 2000.



En 2000, l'emprunte matérielle par habitant était de 16,2 tonnes. Elle est estimée à 5,1 tonnes par habitant en 2017 et 4,8 tonnes par habitant en 2018.

Depuis 2005, le Gabon met en œuvre les politiques d'appui à la transition vers des modes de consommation et de production durables ou ayant inscrit cette question parmi les priorités ou objectifs de leurs politiques nationales.

15 VIE TERRESTRE



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et **mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité**

Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 15 : i) Réalisation et mise en œuvre du plan national d'adaptation climat; ii) Extension des missions et moyens de l'ANPN pour renforcer la protection de la biodiversité et la gestion des conflits homme-faune; iii) Création et opérationnalisation du Fonds de Préservation de la Biodiversité au Gabon

CIBLE 15.1 : D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux

Depuis 2000, l'indice de la liste rouge au Gabon est resté constant et s'établit à 0,95 montrant l'effort dans la préservation de la biodiversité.



En 2013, 11% des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces se trouvent dans des aires protégées. Les efforts ont permis de ramener cette proportion à 63,2% en 2017 et 2018.

CIBLE 15.a : Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement



La préservation et l'exploitation durable de la biodiversité et des écosystèmes ont bénéficié de l'aide publique au développement. Le pic de l'aide a atteint 45,2 millions \$US en 2016. De 2017 à 2018, le montant de l'aide publique au développement et des dépenses publiques consacrées à la prévention et à l'exploitation durable de la biodiversité et des écosystèmes est passé de 1,04 millions de \$US en 2017 à 9,8 millions \$US en 2018.



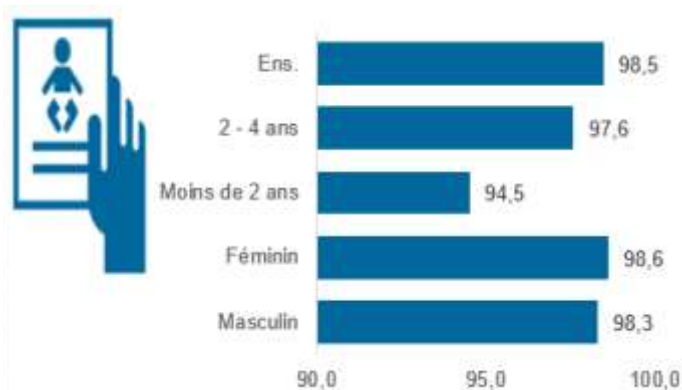
Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 16 : i) Création d'une police de proximité; ii) Registres des personnes physiques

CIBLE 16.9: D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances

En 2012, la proportion d'enfants de moins de 5 ans dont la naissance a été enregistrée à l'état civil était de **89,6%** dont **71,5%** disposent d'un acte de naissance. **91%** des naissances de sexe masculin ont été enregistrées contre **88%** pour les naissances de sexe féminin. On note une légère amélioration des enregistrement car **90,1%** des naissances des enfants de moins de 2 ans ont été enregistrées contre **89,2%** des naissances des enfants âgés de 2 à 4 ans.

98,5% des enfants de moins de 5 ans ont un acte de naissance en 2017. **97,6%** des enfants de 2 à 4 ans ont un acte de naissance contre **94,5%** pour les enfants de moins de 2 ans. Selon le sexe, il **n'existe pas de différence significative**.



CIBLE 16.1 : Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés

En 2012, **52%** des femmes ont été victimes de violences physiques depuis l'âge de 15 ans contre **33,8%** des hommes.

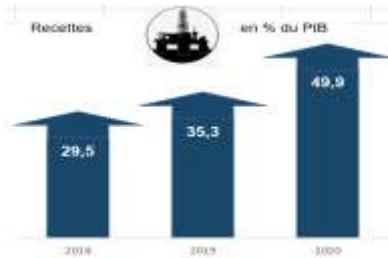
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Actions prévues dans le PSGE en lien avec l'ODD 17 : i) Connexion à la fibre optique de toutes les Provinces; ii) Numérisation massive des services aux usagers (100% des transactions administratives numérisées)

CIBLE 17.1 : Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes

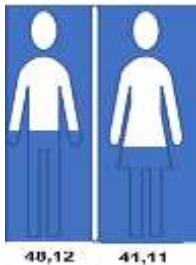


Le poids des recettes du pétrole dans le PIB a augmenté entre 2018 et 2020 passant de 29,5% en 2018 à 49,9% en 2020 soit une augmentation de 69,2% sur la

période.

CIBLE 17.3 : Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement

L'investissement direct étranger est en croissance depuis 2015 et est passé de 990,8 millions \$ US en 2015 à 1553,1 millions \$ US en 2019 soit une augmentation de 56,8% sur la période.



CIBLE 17.8 : Faire en sorte que la banque de technologies et soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier de l'informatique et des communications

En 2017, 44,5% de la population âgée de 15 ans et plus ont utilisé l'internet au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête. On note une faible disparité selon le sexe: 48,1% des hommes contre 41,1% des femmes.

CIBLE 17.6 : Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies

Abonnements à internet haut débit fixe pour 100 habitants





SYNTHESE DES INDICATEURS

Indicateurs et désagrégation	Unités	2000	2005	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Objectif 1: Pas de pauvreté											
1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	%		32,7						33,4		
Urbain	%		29,8						29,4		
Rural	%		44,6						59,5		
CM-Homme	%		31,2						33,0		
CM-Femme	%		36,9						36,0		
1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base	%				49,4				51,8		
Urbain	%				56,2				65,7		
Rural	%				3,0				6,2		
CM-Homme	%				50,6				52,2		
CM-Femme	%				46,3				50,8		
Objectif 2: Faim « zéro »											
2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation	%				16,1	14,7	13,9	15,0	16,0	16,2	15,7
2.a.2 Total des apports publics (aide publique au développement plus autres apports publics) alloués au secteur agricole	Millions \$US 2019				7,9	10,6	6,0	5,6	2,9	4,0	2,5
Objectif 3: Bonne santé et bien-être											
3.1.1 Taux de mortalité maternelle	p.100000 NV	519,0		316,0							
3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	%		87,3	90,0							
Urbain	%		93,3	93,6							
Rural	%		70,9	70,3							
3.2.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	p.1000 NV		91,4	65,0							
Urbain	p.1000 NV		88,4	61,0							
Rural	p.1000 NV		99,9	77,0							
Masculin	p.1000 NV		102,8	71,0							
Féminin	p.1000 NV		80,2	56,0							
Taux de mortalité néonatale	p.1000 NV		31,8	20,0							
Urbain	p.1000 NV		32,6	26,0							
Rural	p.1000 NV		29,6	23,0							
Masculin	p.1000 NV		38,9	27,0							
Féminin	p.1000 NV		24,9	24,0							
3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale	%		14,3	24,0							
3.7.2 Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge	p.1000		144,0	114,0							
Urbain	p.1000		131,0	104,0							
Rural	p.1000		210,0	199,0							
3.8.2 Proportion de la population consacrant une grande part de ses dépenses ou de ses revenus domestiques aux services de soins de santé	%								1,4		
Urbain	%								1,3		
Rural	%								2,1		
10% les plus faibles	%								2,8		
2ième Décile	%								1,9		
3ième décile	%								1,9		
4ième décile	%								1,2		
5ième décile	%								0,7		
6ième décile	%								0,7		
7ième décile	%								1,0		
8ième décile	%								0,8		
9ième décile	%								0,2		
10% les plus riches	%								1,6		
3.8.3 Proportion de de la population couverte par une assurance maladie ou un système de santé public pour 1000 hbts	p.1000				479,8				543,8		
Moins de 15 ans	p.1000				463,9				495,7		
15-24 ans	p.1000				422,7				544,9		
25-64 ans	p.1000				495,6				562,4		
65 ans et Plus	p.1000				736,1				825,5		
Individu vivant sans handicap	p.1000				476,3						
Individu vivant avec un handicap	p.1000				617,6						
Masculin	p.1000				465,4						
Féminin	p.1000				504,9				583,4		
CM-Masculin	p.1000				474,2				533,3		
CM-Féminin	p.1000				494,3				569,9		
Urbain	p.1000				459,0				523,6		
Rural	p.1000				626,7				676,2		

CM: Chef de ménage

NV: Naissances vivantes



SYNTHESE DES INDICATEURS

Indicateurs et désagrégation	Unités	2002	2007	2009	2012	2013	2015	2017	2018	2019	2020
Objectif 4: Education de qualité											
4.1.1 Proportion d'enfants et de jeunes a) en cours élémentaire ; b) en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture et ii) mathématiques											
a) Début de scolarité											
Langue	%									66,1	
Mathématiques	%									88,5	
b) Fin de scolarité											
Langue	%									93,4	
Mathématiques	%									66,7	
4.2.2 Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire)											
	%					76,7		93,2			
Urbain	%					79,9		93,2			
Rural	%					56,2		92,4			
Garçon	%					75,5		93,6			
Fille	%					77,8		92,6			
Sans handicap	%					77,2					
Avec handicap	%					52,7					
CM-Masculin	%					77,5		93,0			
CM-Féminin	%					74,5		93,6			
Objectif 5: Egalité entre les sexes											
5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans a) les parlements nationaux et b) les administrations locales											
Représentativité des femmes au cabinet du ministre	%							29,5			
Représentativité des femmes secrétaires généraux	%							20,8			
Représentativité des femmes directeurs généraux	%							30,8			
Représentativité des femmes dans l'administration dans les ministères	%							38,5			
Représentativité des femmes dans le gouvernement	%			14,6				26,8			33,3
Représentativité des femmes à l'Assemblée Nationale	%	11,7	14,2		15,0				16,1		
5.6.1 Proportion de la population possédant un téléphone portable											
	%							83,1			
Homme	%							84,6			
Femme	%							81,6			
Urbain	%							86,8			
Rural	%							59,2			
15-24 ans	%							73,2			
25-64 ans	%							90,0			
65 ans et Plus	%							51,8			
Objectif 6: Eau propre et assainissement											
6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité											
	%				89,0	88,4		89,4			
Urbain	%				96,4	94,5		96,4			
Rural	%				49,8	45,5		43,7			
Estuaire	%					94,6					
Haut-Ogooué	%					92,1					
Moyen-Ogooué	%					70,5					
Ngounié	%					81,0					
Nyanga	%					79,2					
Ogooué-Mindo	%					50,0					
Ogooué-Lolo	%					69,3					
Ogooué-Maritime	%					94,9					
Woleu-Ntem	%					78,3					
6.2.1 Proportion de la population utilisant des toilettes améliorées											
	%				62,2	66,9		73,5			
Urbain	%				70,3	73,5		81,2			
Rural	%				18,6	20,0		23,4			

CM: Chef de ménage

NV: Naissances vivantes



SYNTHESE DES INDICATEURS

Indicateurs et désagrégation	Unités	2000	2005	2010	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Objectif 7: Énergie propre et d'un coût abordable												
7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité	%				86,5				87,9			
Urbain	%				95,7				97,8			
Rural	%				21,3				23,3			
7.1.2 Proportion de la population utilisant principalement des combustibles propres pour la cuisson	%				83,9				87,2			
Urbain	%				91,8				94,9			
Rural	%				28,4				37,5			
CM-Homme	%				85,0				86,9			
CM-Femme	%				81,1				88,0			
Objectif 8: Travail décent et croissance économique												
8.2.1 Taux de croissance annuel du PIB réel par personne pourvue d'un emploi (%)					-3,36				-2,41			
8.3.1 Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles	%			55,1					61,1			
Homme	%								59,1			
Femme	%								64,4			
8.5.2 Taux de chômage des 16 - 65 ans	%				16,5							
Masculin	%				13,1							
Féminin	%				22,1							
Urbain	%				16,6							
Rural	%				15,5							
Taux de chômage personnes de 16 - 65 ans vivant avec un handicap	%				23,7							
Masculin	%				22,7							
Féminin	%				25,2							
8.6.1 Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi ni formation	%				32,7							
Masculin	%				27,7							
Féminin	%				41,2							
Urbain	%				33,6							
Rural	%				26,7							
Taux de chômage des 15-24 ans	%				23,5							
Masculin	%				18,7							
Féminin	%				27,9							
Urbain	%				22,2							
Rural	%				38,7							
8.10.a Nombre de distributeurs automatiques de billets pour 100 000 adultes	pour 100000									18,0	18,7	19,1
8.10.b Nombre de succursales de banques commerciales pour 100 000 adultes	pour 100000									5,5	5,4	5,3
Objectif 9: Industrie, innovation et infrastructure												
9.4.1 Emissions de CO2 par unité de valeur ajoutée						0,11	0,11	0,11	0,08	0,08		
9.a.1 Montant total de l'aide publique internationale (aide publique au développement et autres apports du secteur public) alloué aux infrastructures	Millions \$US					96,7	82,3	24,9	69,2	44,3	138,4	
Objectif 10: Inégalités réduites												
10.2.1 Proportion de personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian	%								50,0			
Urbain	%								46,1			
Rural	%								75,1			
Libreville	%								36,4			
Port-Gentil	%								40,0			
Franceville	%								63,0			
Nord-Urbain	%								71,9			
Nord-Rural	%								80,4			
Sud-Urbain	%								65,2			
Sud-Rural	%								82,3			
Reste Est Urbain	%								67,5			
Est Rural	%								78,1			
Reste Ouest Urbain	%								40,2			
Ouest Rural	%								58,2			
Objectif 11: Villes et communautés durables												
11.6.1 Proportion de déchets municipaux solides collectés et gérés dans des installations contrôlées sur le total des déchets municipaux générés	%	30,0	38,0		53,0				63,0	66,0		

NV: Naissances vivantes



SYNTHESE DES INDICATEURS

Indicateurs et désagrégation	Unités	2000	2005	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Objectif 12: Consommation et production responsables												
12.2.1 Empreinte matérielle, empreinte matérielle par habitant et empreinte matérielle par unité de PIB	%	16,2	11,7		6,7				5,1	4,8		
12.2.2 Consommation matérielle nationale, consommation matérielle nationale par habitant et consommation matérielle nationale par unité de PIB	%	0,0	0,0		0,0				0,0	0,0		
Objectif 15: Vie terrestre												
15.1.2 Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui se trouvent dans des aires protégées	%				11,0				63,2	63,2		
15.a.1 Aide publique au développement et dépenses publiques consacrées à la préservation et à l'exploitation durable de la biodiversité et des écosystèmes					7,0	7,7	9,4	45,2	1,0	9,8		
Objectif 16: Paix, justice et institutions efficaces												
16.9.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil												
Pourcentage enregistré	%			89,6								
Pourcentage ayant un acte de naissance	%			71,5					98,5			
Pourcentage n'ayant pas un acte de naissance	%			18,1								
Objectif 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs												
17.1.1 Total des recettes publiques en proportion du PIB												
Pétrole										29,5	35,3	49,9
Hors Pétrole										14,8	16,5	14,5
17.3.1 Investissements étrangers directs	Millions \$US				771,2	1 047,7	990,8	1 243,7	1 314,0	1 379,1	1 553,1	
17.3.2 Volume des envois de fonds de travailleurs migrants (en dollars des États-Unis) en proportion du PIB total	%				0,094	0,162	0,128	0,132	0,124	0,110	0,109	0,114
17.6.2 Abonnements à une connexion à Internet à haut débit fixe pour 100 habitants	p. 1000								66,2			95,5
17.8.1 Proportion de la population utilisant l'Internet	%								44,5			
Homme	%								48,1			
Femme	%								41,1			
15-24 ans	%								55,7			
25-64 ans	%								43,4			
65 ans et Plus	%								1,3			
Urbain	%								49,8			
Rural	%								10,0			

CM: Chef de ménage

NV: Naissances vivantes